

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JUIN 2019

DATE DE CONVOCATION :
21 mai 2019

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Benoît GAUGLER

NOMBRE DE MEMBRES :
En exercice : 73
Présents : 43
Pouvoirs : 0
Votants : 43

VOTE :
Pour : 43
Contre : 0
Abstentions : 0

Délibération n° 2019/028

OBJET : Approbation du
procès-verbal de l'assemblée
générale du 12 décembre
2018

La Présidente certifie que la
présente délibération a été
déposée en Préfecture du
Bas-Rhin au titre du contrôle
de légalité, et qu'il a été
procédé aux formalités de
publication et/ou de
notification aux intéressés.

Certifié exécutoire le

21 JUIN 2019

La Présidente,



Marie-Paule LEHMANN

Le douze juin deux mille dix-neuf à 10h00, l'assemblée générale de l'Établissement Public Foncier d'Alsace s'est réunie, à l'Hôtel du Département du Bas-Rhin à Strasbourg, sur convocation de la Présidente, Madame Marie-Paule LEHMANN, par courriel, en date du 21 mai 2019.

Présents : Mmes ALIZON Colette, GOEHRY Mireille LEHMANN Marie-Paule, LEMMEL Marie-Claude, LOTZ Suzanne, SCHALLER Marie-Josée, VOLTZ Michèle, WOLFHUGEL Christiane,

MM ADAM Jean, ALVAREZ Richard, BASTIAN Daniel, BERTRAND Rémi, CORNEC Jacques, CREMMEL Joseph, DEPYL Patrick, FRANTZ André, HAAS Jean-Marie, HAEGEL Marcel, HERZOG Jean-Luc, HILT Patrice, JEHL François, JUNDT Jean-Jacques, KELLER Jacky, KLEIN Raymond, KOCHER Michel, LOM Michel, LITT Claude, METZ Robert, OTT Jean-Marie, PERRIN Pierre, RUFFIO Bernard, SCHARRENBERGER Christophe, SCHEUER Jean-Louis, SCHWANDER Willy, SPECHT Philippe, SPIELMANN Jean-Claude, STUTZMANN Gérard, TOUCAS Jean-Pierre, WAHL Bertrand, WEBER André, WINCKEL Pierrot, WITH Rémy, WOLF Etienne.

Présents non votants : /

Excusés : Mmes DIETRICH Anne, FISCHER Marie-Reine, KLINKERT Brigitte, KOHLER Christel, PAGLIARULO Karine, RAPP Catherine, TRAUTMANN Catherine, MM ADAM Christian, ADONETH Luc, AGHA BABEI Syamak, BAUER Marcel, BECKER Gérard, BELTZUNG Christophe, BRENDER Claude, BURG André, CARBIENER Thierry, DEBEVE Christian, DELMOND Max, DISCHINGER Pierre, DOUVIER Gérard, GEBHARD Claude, GERLING Dominique, GSELL Pierre, HABIG Michel, HOME Antoine, HOMMEL Denis, ISEL Roger, JANDER Nicolas, JUND Alain, KLEITZ Francis, LERCH Laurent, LOOS Jean-Blaise, MEYER Jacques, MULLER Dominique, MULLER Jean-Marie, MULLER Lucien, MULLER Régis, MUMBACH Paul, NASS Denis, NETZER Jean-Lucien, OMEYER Jean-Paul, PANNEKOECKE Jean-Bernard, ROHMER Jean-Claude, SENE Marc, STICH Grégory, SUTTER Laurent, WALTER Hubert, WENDLINGER Laurent, ZAEGEL Sébastien, ZIMMERMANN Christian.

DATE DE CONVOCATION :

21 mai 2019

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Benoît GAUGLER

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 73

Présents : 43

Pouvoirs : 0

Votants : 43

VOTE :

Pour : 43

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération n° 2019/028

OBJET : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 décembre 2018

La Présidente certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture du Bas-Rhin au titre du contrôle de légalité, et qu'il a été procédé aux formalités de publication et/ou de notification aux intéressés.

Certifié exécutoire le

21 JUN 2019

La Présidente



Marie-Paule LEHMANN

Assistaient également : Mmes CINO Laetitia, FONTAINE Gwenaëlle, HERTRICH Sabrina, et LE MOING Cécile, MM. BRUCKERT Antoine, DERSÉ Fabien, GAUGLER Benoît, NIESS Michael, SCHUHLER Jean.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 324-1 et suivants et R. 324-1 et suivants,

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 12 décembre 2018 qui a été envoyé avec la convocation à cette séance est présenté au vote.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 décembre 2018.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JUIN 2019

DATE DE CONVOCATION :
21 mai 2019

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Benoît GAUGLER

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 73
Présents : 43
Pouvoirs : 0
Votants : 43

VOTE :

Pour : 43
Contre : 0
Abstentions : 0

Délibération n° 2019/029

OBJET : Avis sur les
demandes d'adhésion à l'EPF
d'Alsace

La Présidente certifie que la
présente délibération a été
déposée en Préfecture du
Bas-Rhin au titre du contrôle
de légalité, et qu'il a été
procédé aux formalités de
publication et/ou de
notification aux intéressés.

Certifié exécutoire le

21 JUIN 2019

La Présidente,



Marie-Paule LEHMANN

Le douze juin deux mille dix-neuf à 10h00, l'assemblée générale de l'Établissement Public Foncier d'Alsace s'est réunie, à l'Hôtel du Département du Bas-Rhin à Strasbourg, sur convocation de la Présidente, Madame Marie-Paule LEHMANN, par courriel, en date du 21 mai 2019.

Présents : Mmes ALIZON Colette, GOEHRY Mireille LEHMANN Marie-Paule, LEMMEL Marie-Claude, LOTZ Suzanne, SCHALLER Marie-Josée, VOLTZ Michèle, WOLFHUGEL Christiane,

MM ADAM Jean, ALVAREZ Richard, BASTIAN Daniel, BERTRAND Rémi, CORNEC Jacques, CREMMEL Joseph, DEPYL Patrick, FRANTZ André, HAAS Jean-Marie, HAEGEL Marcel, HERZOG Jean-Luc, HILT Patrice, JEHL François, JUNDT Jean-Jacques, KELLER Jacky, KLEIN Raymond, KOCHER Michel, LOM Michel, LITT Claude, METZ Robert, OTT Jean-Marie, PERRIN Pierre, RUFFIO Bernard, SCHARRENBERGER Christophe, SCHEUER Jean-Louis, SCHWANDER Willy, SPECHT Philippe, SPIELMANN Jean-Claude, STUTZMANN Gérard, TOUCAS Jean-Pierre, WAHL Bertrand, WEBER André, WINCKEL Pierrot, WITH Rémy, WOLF Etienne.

Présents non votants : /

Excusés : Mmes DIETRICH Anne, FISCHER Marie-Reine, KLINKERT Brigitte, KOHLER Christel, PAGLIARULO Karine, RAPP Catherine, TRAUTMANN Catherine, MM ADAM Christian, ADONETH Luc, AGHA BABEI Syamak, BAUER Marcel, BECKER Gérard, BELTZUNG Christophe, BRENDER Claude, BURG André, CARBIENER Thierry, DEBEVE Christian, DELMOND Max, DISCHINGER Pierre, DOUVIER Gérard, GEBHARD Claude, GERLING Dominique, GSELL Pierre, HABIG Michel, HOME Antoine, HOMMEL Denis, ISEL Roger, JANDER Nicolas, JUND Alain, KLEITZ Francis, LERCH Laurent, LOOS Jean-Blaise, MEYER Jacques, MULLER Dominique, MULLER Jean-Marie, MULLER Lucien, MULLER Régis, MUMBACH Paul, NASS Denis, NETZER Jean-Lucien, OMEYER Jean-Paul, PANNEKOECKE Jean-Bernard, ROHMER Jean-Claude, SENE Marc, STICH Grégory, SUTTER Laurent, WALTER Hubert, WENDLINGER Laurent, ZAEGEL Sébastien, ZIMMERMANN Christian.

DATE DE CONVOCATION :

21 mai 2019

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Benoît GAUGLER

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 73

Présents : 43

Pouvoirs : 0

Votants : 43

VOTE :

Pour : 43

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération n° 2019/029

OBJET : Avis sur les demandes d'adhésion à l'EPF d'Alsace

La Présidente certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture du Bas-Rhin au titre du contrôle de légalité, et qu'il a été procédé aux formalités de publication et/ou de notification aux intéressés.

Certifié exécutoire le

21 JUIN 2019

La Présidente,



Marie-Paule LEHMANN

Assistaient également : Mmes CINO Laetitia, FONTAINE Gwenaëlle, HERTRICH Sabrina, et LE MOING Cécile, MM. BRUCKERT Antoine, DERSÉ Fabien, GAUGLER Benoît, NIESS Michael, SCHUHLER Jean.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 324-1 et suivants et R. 324-1 et suivants,

Une nouvelle communauté de communes ainsi que qu'une communauté d'agglomération souhaitent adhérer à l'EPF à compter du 1^{er} juillet 2019 :

- Le conseil d'agglomération de la **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU** a délibéré en ce sens le 23 mai 2019 (96.960 habitants) ;
- Le conseil communautaire de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG** délibèrera le 27 juin 2019 (25.419 hab).

Ces communautés de communes et d'agglomération totalisent **72.634 habitants supplémentaires** et permettraient à l'EPF de couvrir **620 communes** pour une population totale représentée de **1.246.802 habitants**.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner un avis favorable aux demandes d'adhésion de :

- la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG,**
- la **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU,**

Et sous réserve de :

- la **délibération de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG, attendue le 27/06/19 ;**
- la **ratification du Conseil d'Administration ;**
- l'**accord du Préfet de Région.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JUIN 2019

DATE DE CONVOCATION :

21 mai 2019

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Benoît GAUGLER

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 73

Présents : 43

Pouvoirs : 0

Votants : 43

VOTE :

Pour : 43

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération n° 2019/030

OBJET : Vote de nouveaux délégués d'EPCI au conseil d'administration

La Présidente certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture du Bas-Rhin au titre du contrôle de légalité, et qu'il a été procédé aux formalités de publication et/ou de notification aux intéressés.

Certifié exécutoire le

21 JUIN 2019

La Présidente,



Marie-Paule LEHMANN

Le douze juin deux mille dix-neuf à 10h00, l'assemblée générale de l'Établissement Public Foncier d'Alsace s'est réunie, à l'Hôtel du Département du Bas-Rhin à Strasbourg, sur convocation de la Présidente, Madame Marie-Paule LEHMANN, par courriel, en date du 21 mai 2019.

Présents : Mmes ALIZON Colette, GOEHRY Mireille LEHMANN Marie-Paule, LEMMEL Marie-Claude, LOTZ Suzanne, SCHALLER Marie-Josée, VOLTZ Michèle, WOLFHUGEL Christiane,

MM ADAM Jean, ALVAREZ Richard, BASTIAN Daniel, BERTRAND Rémi, CORNEC Jacques, CREMMEL Joseph, DEPYL Patrick, FRANTZ André, HAAS Jean-Marie, HAEGEL Marcel, HERZOG Jean-Luc, HILT Patrice, JEHL François, JUNDT Jean-Jacques, KELLER Jacky, KLEIN Raymond, KOCHER Michel, LOM Michel, LITT Claude, METZ Robert, OTT Jean-Marie, PERRIN Pierre, RUFFIO Bernard, SCHARRENBERGER Christophe, SCHEUER Jean-Louis, SCHWANDER Willy, SPECHT Philippe, SPIELMANN Jean-Claude, STUTZMANN Gérard, TOUCAS Jean-Pierre, WAHL Bertrand, WEBER André, WINCKEL Pierrot, WITH Rémy, WOLF Etienne.

Présents non votants : /

Excusés : Mmes DIETRICH Anne, FISCHER Marie-Reine, KLINKERT Brigitte, KOHLER Christel, PAGLIARULO Karine, RAPP Catherine, TRAUTMANN Catherine, MM ADAM Christian, ADONETH Luc, AGHA BABEI Syamak, BAUER Marcel, BECKER Gérard, BELTZUNG Christophe, BRENDER Claude, BURG André, CARBIENER Thierry, DEBEVE Christian, DELMOND Max, DISCHINGER Pierre, DOUVIER Gérard, GEBHARD Claude, GERLING Dominique, GSELL Pierre, HABIG Michel, HOME Antoine, HOMMEL Denis, ISEL Roger, JANDER Nicolas, JUND Alain, KLEITZ Francis, LERCH Laurent, LOOS Jean-Blaise, MEYER Jacques, MULLER Dominique, MULLER Jean-Marie, MULLER Lucien, MULLER Régis, MUMBACH Paul, NASS Denis, NETZER Jean-Lucien, OMEYER Jean-Paul, PANNEKOECKÉ Jean-Bernard, ROHMER Jean-Claude, SENE Marc, STICH Grégory, SUTTER Laurent, WALTER Hubert, WENDLINGER Laurent, ZAEGEL Sébastien, ZIMMERMANN Christian.

DATE DE CONVOCATION :

21 mai 2019

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Benoît GAUGLER

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 73

Présents : 43

Pouvoirs : 0

Votants : 43

VOTE :

Pour : 43

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération n° 2019/030**OBJET :** Vote de nouveaux délégués d'EPCI au conseil d'administration

La Présidente certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture du Bas-Rhin au titre du contrôle de légalité, et qu'il a été procédé aux formalités de publication et/ou de notification aux intéressés.

Certifié exécutoire le

21 JUN 2019

La Présidente



Marie-Paule LEHMANN

Assistaient également : Mmes CINO Laetitia, FONTAINE Gwenaëlle, HERTRICH Sabrina, et LE MOING Cécile, MM. BRUCKERT Antoine, DERSÉ Fabien, GAUGLER Benoît, NIESS Michael, SCHUHLER Jean.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 324-1 et suivants et R. 324-1 et suivants,

Les délibérations d'adhésion courant 2018 de la CDC du Pays Rhin Brisach et de l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que la délibération de la Communauté d'Agglomération d'Haguenau (CAH) début 2019 permettent d'installer de plein droit et directement de nouveaux délégués élus en Assemblée Générale. Ils sont 3 titulaires et 3 suppléants pour la CDC du Pays de Rhin Brisach. Ils sont 4 titulaires/ 4 suppléants pour la CAH et 4 titulaires/ 4 suppléants pour l'Eurométropole de Strasbourg (EMS).

Aussi, il convient d'élire les délégués correspondants à chacun de ces EPCI afin de siéger en Conseil d'administration. Il est proposé comme administrateurs de ces EPCI : M. GEBHARD et DURR, titulaire & suppléant de la CDC du Pays de Rhin Brisach ; MM. BURG et NETZER, titulaires de la CAH et MM. BECKER et SUTTER, suppléants de la CAH ; enfin Mme TRAUTMANN, MM. AGHA BABEI, HERZOG et ZAEGEL, titulaires de l'EMS et MM. DEPYL, JUND, KOHLER et PERRIN, suppléants de l'EMS.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'élire les délégués suivants au conseil d'administration de l'EPF :

- **Pour représenter la communauté de communes du Pays Rhin-Brisach :**
 - M. GEBHARD Claude comme délégué titulaire,
 - M. DURR Roland comme délégué suppléant,
- **Pour représenter la communauté d'agglomération d'Haguenau :**
 - M. BURG André et M. NETZER Jean-Lucien comme délégués titulaires,
 - M. BECKER Gérard et M. SUTTER Laurent comme délégués suppléants,
- **Pour représenter l'Eurométropole de Strasbourg :**
 - Mme TRAUTMANN Catherine, M. AGHA BABEI Syamak, M. HERZOG Jean-Luc et M. ZAEGEL Sébastien comme délégués titulaires,
 - M. DEPYL Patrick, M. JUND Alain, Mme KOHLER Christel et M. PERRIN Pierre comme délégués suppléants.